



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-15-0671 du 18/12/2015

Arrêté du 3 décembre 2015

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTERIM DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAONE-ET-LOIRE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques adjoint de l'intérim de la
direction départementale des Finances publiques de Saône-et-Loire

Date d'application : 01/02/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAÔNE-ET-LOIRE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE SAÔNE-ET-LOIRE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant un administrateur des finances publiques adjoint
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de Saône-et-Loire**

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Frédéric LICHTIG, administrateur des finances publiques adjoint de 6^{ème} échelon, chef de la mission départementale risques et audit à la direction départementale des finances publiques de Saône-et-Loire, est chargé de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de Saône-et-Loire, en remplacement de M. Pierre ROYER, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} février 2016.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 3 décembre 2015

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFIP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756